

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 42 Citoyenneté			
Code	PEIM2B42PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) HELHa Campus Mons Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be) Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be) HELHa Gosselies Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be) Céline DEPRez (celine.deprez@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à développer une attitude d'ouverture à la différence culturelle et à la dimension de genre et incite à se construire une position réflexive au sujet de différentes problématiques sociales et culturelles. Des notions fondamentales tel que la démocratie, la citoyenneté, la justice seront abordées au cours d'échanges, de consultations de documents, d'ateliers.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la**

société

3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques

3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Acquis d'apprentissage visés

- Comprendre et reconnaître la réalité de la diversité et développer une attitude réflexive.

- Anticiper les problématiques internes et externes à l'école et au métier d'enseignant en proposant un dispositif adapté.

- Prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B42PPA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 30 h / 1 C

PEIM2B42PPB Ouverture de l'école vers l'extérieur 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B42PPA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 10

PEIM2B42PPB Ouverture de l'école vers l'extérieur 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre			
Code	6_PEIM2B42PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Notre relation à la différence nous inspire de nombreuses émotions. Comment percevoir la diversité dans nos classes? Ce cours se veut être une porte ouverte à une meilleure compréhension de la diversité socioculturelle et de la dimension de genre, en lien avec l'évolution de notre culture professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce module permettra à l'étudiant de mettre en chantier les compétences suivantes :- reconnaître la réalité de la diversité et mettre en question la diversité, y compris la diversité de genre- nourrir sa curiosité vis-à-vis de la culture de l'autre.- prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour une meilleure appréciation des situations interculturelles, il convient de prendre conscience de ses propres cadres de référence (patrimoine culturel et familial). Dans ce large contexte, il conviendra de faire un détour théorique et d'analyser la source des stéréotypes et préjugés de même que l'impact désastreux que peuvent avoir (dans le cadre de l'enseignement ou ailleurs) certains comportements discriminatoires fondés sur les stéréotypes de race et de genre. Les notions de culture, d'identité et de patrimoine seront abordées au départ d'une réflexion autour du patrimoine familial. Projets culturels.

Démarches d'apprentissage

Cours basé sur de nombreux échanges interactifs, supports vidéos et mises en situation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

- Former à la gestion de la multiculturalité et à l'éducation à la diversité, Fédération Wallonie Bruxelles, 2002
- Divers reportages et documentaires télévisés
- Caroline Dayer (2014). Sous les pairs, le genre. Hacker le sexisme. Ed. de l'Aube

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Suite aux divers activités et rencontre vécues dans le cadre du cours, les étudiants auront à traiter, en groupe, entexte et en image, d'une réflexion à propos de leur vision du rôle de l'enseignant pour favoriser la diversité culturelle et la diversité de genre au sein de leur classe.

Deux travaux seront évalués distinctement. Un tiers de l'évaluation sera consacré à un travail à propos de l'éveil aux langues, les deux autres tiers seront consacrés à une démarche de projet citoyen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent commeindicateurs de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que : - Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ; - Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'apas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ouverture de l'école vers l'extérieur			
Code	6_PEIM2B42PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à ouvrir l'étudiant sur le monde qui l'entoure. Permettre à l'étudiant d'élargir sa vision de l'enseignement et des apprentissages aux structures extérieures. Interroger les différents partenaires qui entourent le monde scolaire. La thématique principale du cours d'ouverture tourne autour de la question de l'aide à la jeunesse

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de présenter, en groupe, un travail de recherche sur un partenaire à la scolarité des enfants.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Réflexion sur des problématiques en lien avec le monde scolaire.

Ouverture vers l'extérieur de l'école

Echanges de point de vue

Démarches d'apprentissage

Approche par situations-problèmes

Travaux en autonomie

Approche interactive

Vidéos

Travaux de groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

Pratiques formatives lors du cours

Sources et références

Notes de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux de groupes avec présentation orale. Présence obligatoire pour toutes les présentations afin d'effectuer un échange entre étudiants et un travail réflexif.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que : - Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ; - Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'apas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).